



Journée du Patrimoine – 17 Septembre 2023
Le Bourg de Lannilis

La grande place du Bourg

Nous voici maintenant sur la grande place principale, témoin depuis plus de 5 siècles de la vie de Lannilis.

Actuellement place du général Leclerc, elle a subi au cours des siècles de nombreuses transformations.

En consultant les anciens plans, vous pourrez y retrouver un certain nombre de ces évolutions, notamment, le puits au centre, point d'eau indispensable pour tout le voisinage, une petite tour au coin à droite de l'église, transformateur électrique installé dès 1908 pour recevoir et distribuer l'électricité produite par le moulin du Chatel (*A noter qu'à ce jour, sur le même emplacement, il y a toujours un poste électrique*).

Dans leur étude sur le patrimoine de Lannilis pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, les élèves du Sacré-Cœur sont venus, classe après classe, découvrir cette place qui n'a plus de secret pour eux. Ils ont aussi découvert le nom attribué à chaque emplacement sur et autour de place (place aux cochons, place aux grains, place aux veaux, etc....(voir plan).

Place de l'auditoire

L'espace entre la caisse d'épargne et le crédit agricole, la place de l'Auditoire, nous rappelle que sous l'ancien régime, 2 juridictions importantes s'exerçaient à Lannilis : celles de du CHATEL et celle de CARMAN.

Les du CHATEL, vieille famille qui avait son moulin seigneurial, au moulin du Châtel, au bord de l'Aber Benoit à l'entrée de la vallée des moulins. L'établissement de la juridiction du Chatel à Lannilis est attesté dans un aveu fourni au roi, en date du 15 juillet 1536.

Par contre, nous n'avons pas les documents concernant l'établissement de la juridiction de Carman, ancienne famille dont on peut voir les vestiges de l'ancien château au bord de l'Aber Wrac'h, entre le Diouris et Kernilis.

A la tête de chaque juridiction, se trouvait le Sénéchal, juge suprême et le lieu où il siégeait s'appelait l'Auditoire.

Au début de la révolution, sur cette place, à l'emplacement des anciens magasins Thomas meubles, se trouvait la maison d'arrêt pour tout le canton et qui servit de prison par la suite au moment de la création de la brigade de Gendarmerie. Les bâtiments attenants abritaient les bureaux des administrations.

Foires et Marchés

Bien sûr, cette grande place va être le lieu privilégié pour les foires et les marchés. Sous l'ancien régime, les lettres patentes obtenues par Dame Marie de Rieux (fille d'Anne du Chatel, épouse de Guy de Rieux), font état de l'établissement de trois foires à Lannilis en date du mois d'août 1601.

Mais les foires et marchés à Lannilis sont sans doute beaucoup plus anciens.

Tous les Lanniliens savent que le jour du marché est le mercredi, et ceci, sans doute depuis sa création. Cela va provoquer une mini rébellion, quand, à la suite de la création du calendrier révolutionnaire, la semaine de dix jours faisait perdre aux commerçants et à la population un marché par mois (Entre 1794 et 1805 ???).

Dans les archives municipales, les premières allusions au marché datent de 1829. En février de cette année-là, à la demande du préfet de Brest, un questionnaire est à remplir :

Nom de la commune où se tient le marché

Date de la création

Les époques du marché

Espèces de denrées ou marchandises qui y sont le plus habituellement vendues :

Cochons ,veaux pain ,blés de toutes espèces ,légumes de toutes espèces, mercerie, épicerie ,fruits ,pommes de terre ,graines ,viandes ,cordages ,clous ,étoffes laine et lin ;beurre œufs volailles et gibiers . Il y avait aussi l'hiver une quantité considérable de choux à vaches pour mettre dans les champs, et en provenance de Landeda.

Cette liste nous montre bien l'importance des marchés, lieu d'échange pratiquement unique, pour la vente et les achats du quotidien, alors que les grands magasins n'existaient pas.

Chaque type de marchandises ou denrées avait son emplacement attribué, c'est ainsi que vous retrouvez sur le plan de bourg, la place aux cochons en prolongement de la place de l'auditoire, la place aux choux de l'autre côté de l'Eglise, la place aux blés sous la maison du docteur Morvan, la place aux veaux à l'emplacement de l'ancienne bastille, etc....

En complément de ces marchés, il y avait les jours de foire, occasion pour tous de venir au bourg, occasions aussi d'échange sociaux, de découvertes des nouveaux produits et de distraction. C'est les jours de foire que les gros achats étaient faits.

Une partie des places étaient attribuées aux enchères à la bougie, une fois par an. Des commerçants venaient très loin pour postuler.

On a vu que sous l'ancien régime, en Août 1601, sont établies 3 foires par an.

En 1861, sous Napoléon III, un document nous apprend que par décret du ministre secrétaire d'état, les six foires annuelles de Lannilis auront lieu les 1^{ers} mercredis de chaque mois ,un mois sur 2, soit Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre. Mais dès le 17 septembre 1867, un arrêté préfectoral accorde qu'une foire ait lieu chaque premier mercredi du mois, compte tenu de la position géographique de Lannilis et de sa facilité d'accès par rapport aux communes voisines et du débouché précieux qu'elle offre aux commerces.

A cette époque, on y vendait de tout, et notamment les animaux. Un registre municipal du 9 janvier 1856, fait état de la vente de 30 tonnes de vaches, 660kg de veaux, 444kg de moutons et 34,9 tonnes de porcs ...

Jusqu'en 1918, on y vendait aussi les grains (froment, avoine, orge, sarrasin) date à laquelle ces produits passent sous le contrôle de l'état... Beaucoup d'entre nous se souviennent de la nécessité d'obtenir « un congé » pour transporter les grains et notamment pour aller au moulin.

Dans «*L'album du siècle, Lannilis*», Yves Bramoulé raconte :

« Le grand jour du mois, c'est, bien sûr, celui de la foire (la dernière a eu lieu en 1966). Le fouillis des étalages couvre le pavé. On y trouve de tout, les droits de place 1892 indiquent ;lard, suif, graisse, saindoux, vieux beurre, résine, ruche pleine, étalages de curiosités, saltimbanques, baladins, tours de physique et d'adresse, charlatans ...A la foire de mai 1905, la dépêche de Brest, indique : les 50kg de pommes de terre à 3francs, le kg de pains blancs à 0.31franc, le kg de beurre à 1franc 60 et la douzaine d'œufs à 0.70 francs. On y accourt de partout, une multitude de charrettes et de carrioles convergent vers le bourg, sans oublier le chemin de fer, pour lequel le conseil municipal sollicite (15 juillet 1900) un aller et retour supplémentaire ce jour là et des aménagements d'horaires,

A partir de 1930, un service de car sera mis en place.

Lieu de foire réputé pour les bovins, Lannilis a été longtemps privé de foire aux chevaux, qui, autrefois, se tenait en mars et juin. Si on se réfère au registre des délibérations en 1806, on y dénombrait de l'ordre de 1200 à 1500 chevaux sur le champ de foire.

Dans sa délibération du 15 juillet 1900, la municipalité propose donc de réorganiser de nouvelles foires de chevaux le premier mercredi de chaque mois, jour de foire ordinaire, car celle qui s'est tenue sur le champ de foire, place Kergroaz, pour la première fois le 4 juillet 1900 a obtenu un succès considérable ».

Jusqu'à dans les années 1970, on pouvait rencontrer, sur la place de Kergroaz, des marchés aux chevaux .

Et une anecdote, bien de chez nous !...

«Un agriculteur vient vendre sa vieille vache à la foire de Lannilis et en racheter une. Il vend son bien et profite de l'ambiance de la foire pour boire un peu plus que de raison.

Il rachète une vache « neuve » et rentre chez lui.

En le voyant arriver, sa femme l'engueule vertement...Il est revenu avec la même vache judicieusement toilettée par le marchand filou».